



Déclaration préalable de la FSU

CTSD du vendredi 11 mars 2022

Madame la Directrice Académique,

Les attaques militaires lancées jeudi 24 février par le président russe contre l'Ukraine constituent une grave agression et une grave violation du droit international. La FSU condamne cette attaque avec fermeté, appelle à la paix et affirme sa solidarité avec les Ukrainiennes et Ukrainiens et avec les Russes qui se mobilisent pour dénoncer l'offensive armée. La France doit prendre sa part dans l'accueil des toutes et tous les réfugiés. Cela implique de rompre avec les politiques indignes qui ont été menées en particulier ces cinq dernières années. La France doit renouer avec sa tradition humaniste d'accueil des réfugiés sans opérer de tri selon la nationalité des migrants. La FSU exige qu'un effort particulier soit fait pour l'accueil et la scolarisation des jeunes réfugié-es. Cela passe notamment par le renforcement des UPE2A. Aujourd'hui, ces structures sont sous tension, faute de moyens, et ce sont les élèves qui en ont le plus besoin qui en subissent les conséquences. L'Éducation Nationale s'honorerait d'être à la hauteur des enjeux d'accueil et de scolarisation de toutes et tous les élèves plutôt que de s'abaisser à une gestion purement comptable de ses moyens, synonyme de renoncement indigne du service public aux valeurs humanistes qu'il doit porter.

En cette période de campagne électorale, le président semble lui-même infirmer la réforme du lycée en annonçant sa volonté de réintroduire les mathématiques dans le tronc commun en Première et Terminale. Cependant, ce toilettage cosmétique ne remet pas en cause une réforme qui fait pourtant l'unanimité contre elle. Plus encore, est annoncée une nouvelle réforme du collège aux contours inquiétants puisqu'elle conduirait à la fin du collège unique. D'autres propos démontrent la volonté de remettre en cause le service public d'éducation au profit du renforcement de l'autonomie dont nous constatons déjà les effets délétères.

Depuis le début de ce quinquennat 7900 postes ont été supprimés dans le second degré, l'équivalent de 175 collèges rayés de la carte dans le pays. Les conditions d'enseignement et d'encadrement se sont considérablement dégradées et la discontinuité pédagogique s'est renforcée : les classes sont surchargées, les dédoublements se font rares et les missions des enseignants alourdies. Dans notre département, les DHG pour la rentrée 2022 sont amputées de plus de 400 heures, avec une baisse qui repose uniquement sur les heures postes et fortement sur les établissements de l'Éducation Prioritaire, ce que la FSU avait dénoncé lors du CTSD du 21 janvier. Depuis, enseignants et parents d'élèves ont pu apprécier les conséquences concrètes de ces baisses de DHG lors des CA, qui ont bien souvent rejeté les propositions de DHG. De nombreux établissements se sont fortement mobilisés pour demander des moyens à la hauteur des besoins à Asnières, Bagneux, Clamart, Clichy, Colombes, Genevilliers, Issy-les-Moulineaux, Levallois, Nanterre, Rueil, Sceaux ou Villeneuve la Garenne. La FSU continue de leur apporter son soutien pour obtenir les moyens nécessaires.

Cette politique de baisse de DHG et de baisse des HP a des conséquences directes sur les postes : la rentrée 2022 sera marquée par de nouvelles suppressions de postes dans le second degré : le solde entre créations et suppressions de postes est de - 33 postes. Ces suppressions, en partie sur des postes

occupées auront des incidences et bloqueront les possibilités de mutations, alors que les Hauts de Seine sont demandés par de nombreux collègues.

La FSU dénonce la volonté d'augmenter le nombre d'HSA, au détriment des créations de postes. Cette politique toujours amplifiée aboutit à des situations ubuesques : il est inacceptable que des collègues soient envoyés faire un complément de service ailleurs, alors que les heures de cours existent dans son établissement. Dans les établissements REP+, les enseignants se voient contraints de faire toujours plus d' HSA en contradiction totale avec le principe de la pondération.

La mise en danger de l' Allemand et des langues à faible diffusion se poursuit. Nous nous inquiétons de la fermeture progressive de groupes de LV2. Ces fermetures programmées fragilisent encore plus des disciplines dans lesquels les postes fixes se font de plus en plus rares ou bien sont maintenus en obligeant les collègues à enseigner sur deux, voire trois établissements.

Nous insistons enfin sur les demandes portant sur cinq points :

- De nombreux établissements ont été reçus en audience ces dernières semaines pour expliquer pourquoi les DHG devaient être revalorisées. Attribuer ces heures dès maintenant plutôt qu'attendre juin, permettrait de créer des postes ou d'éviter certaines suppressions.
- L'ajustement à la hausse, là où c'est possible, des BMP pour permettre aux TZR de bénéficier d'un service complet dans un seul établissement.
- La création de postes, éventuellement avec un complément de service, en LFD, afin de stabiliser les collègues.
- Le maintien des postes en lycée, là où existent des incertitudes sur le nombre de groupes de spécialités en terminale et où les disciplines concernées absorbent de nombreuses HSA.
- Lorsqu'un poste devient à complément de service et que le poste risque de disparaître les années suivantes, il soit systématiquement proposé au collègue titulaire de choisir entre un poste à complément de service ou une mesure de carte scolaire.

Par ailleurs, nous demandons que nous soit communiqué la liste des BMP mi-temps et temps plein qui sont d'ores et déjà réservés pour l'accueil de stagiaires.

Nous tenons, Madame la Directrice Académique, au nom des collègues que nous représentons, à remercier vos services pour leur efficacité, leur disponibilité et la qualité du travail.